

4. Combien de colis a-t-on distribués, par mois ou par semaine, aux prisonniers canadiens?

5. Le Gouvernement sait-il que les amis de nos prisonniers de guerre au Canada s'émeuvent des déclarations publiées par la presse britannique et des critiques faites à la Chambre des communes en Angleterre à l'effet que les prisonniers de guerre ne reçoivent pas leurs colis?

6. Ne relève-t-il pas du Gouvernement de veiller aux intérêts de nos prisonniers de guerre?

7. Le Gouvernement prend-il la responsabilité des services fournis à cet effet par des organisations bénévoles?

DÉCRET DU CONSEIL C.P. 1347

M. NICHOLSON:

Copie du mémoire présenté par le Secrétaire d'Etat au Conseil privé recommandant l'adoption du décret C.P. 1347 du 20 février 1942.

M. NICHOLSON: Je demande la radiation de la motion.

(La motion est rayée.)

DROITS DE PÉAGE SUR LES PONTS DE MONTRÉAL

M. CARDIFF:

Copie de tous télégrammes, lettres et autres communications échangés entre tout fonctionnaire du gouvernement de la province de Québec et tout fonctionnaire du gouvernement du Canada au sujet de la suppression des droits de péage sur les ponts Victoria et du Havre dans la ville de Montréal.

POUVOIR DU GOUVERNEUR EN CONSEIL, SOUS L'EMPIRE DE LA LOI DES MESURES DE GUERRE, À ENRÔLER LES HOMMES.

M. CARDIFF:

Copie de toutes les opinions juridiques émises par le ministère de la Justice relativement à la compétence du Gouverneur en conseil, sous l'empire de la loi des mesures de guerre, à enrôler les hommes pour service sur tout théâtre de guerre.

L'hon. M. ST-LAURENT: Je demande que la motion soit réservée pour que je puisse faire examiner la question de savoir si l'on peut y répondre sans que soient violés les privilèges qui existent toujours relativement à certaines communications échangées entre le ministère de la Justice et d'autres départements.

(La motion est réservée.)

LE PLÉBISCITE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR CE QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND FAIRE À LA SUITE DU VOTE.

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Je désire demander au premier ministre quand il compte faire une déclaration à la Chambre sur les mesures que le Gouvernement

[M. Church.]

se propose de prendre par suite du résultat final et officiel du plébiscite, étant donné que le premier ministre a déclaré mardi dernier que le Gouvernement ferait connaître en temps et lieu à la Chambre ce qu'il entend faire à la lumière du résultat du plébiscite, et étant donné aussi que le premier ministre a déclaré antérieurement, dans son discours du 7 avril sur le plébiscite, qu'il appartient uniquement au Parlement de prendre une décision quant aux démarches ou mesures nécessaires, et que le Gouvernement peut exposer ses vues au Parlement et lui fournir les renseignements lui permettant de décider sagement de la question.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je devrais peut-être tout d'abord corriger l'erreur que le chef de l'opposition (M. Hanson) a commise quand il a dit que "le résultat final et officiel du vote" a été communiqué à la Chambre ou qu'il est connu. Je n'insisterai cependant pas sur ce point, sauf pour établir la vérité exacte. Je puis dire à mon honorable ami que je compte faire une déclaration à la Chambre d'ici quelques jours sur la question qu'il a soulevée. En attendant, le Gouvernement continuera comme dans le passé à s'efforcer de prévoir tout problème qui pourra se présenter et de le régler selon les circonstances.

LÉGATION DU GOUVERNEMENT DE VICHY

ÉTAT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES—RETOUR AU CANADA DE M. DUPUY

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question au premier ministre. Mardi le 28 avril, il a déclaré à la Chambre qu'il avait demandé à M. Pierre Dupuy de rentrer au Canada. Il a ajouté que, "à moins qu'un événement fortuit ne forçât le Gouvernement à prendre une décision avant son retour" il ne ferait pas de déclaration sur les relations diplomatiques du Canada avec Vichy avant d'avoir pu conférer avec M. Dupuy. Je désire demander au premier ministre si la situation qui existe actuellement à Madagascar constitue un événement fortuit comme celui dont il a alors parlé. S'il en est ainsi, quelles autres mesures le Gouvernement a-t-il prises? En outre, dans combien de temps le premier ministre espère-t-il pouvoir conférer avec M. Dupuy à ce sujet?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je ne saurais dire si M. Dupuy est présentement à Ottawa. Je m'attends à ce qu'il arrive ici cette semaine s'il n'y est déjà. Je n'ai pu me renseigner à